

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 OCTOBRE 2015</p> |
|--|

La séance débute à 18h07 sous la présidence de Mme P. BERNON, Principale du collège, et après vérification du quorum, 17 présents sur 24 membres - cf. liste d'émargement.

Un invité : M. Joffrey MICHELETTI

Le secrétaire de séance est désigné : Mme Dominique BISCH.

Mme P. BERNON, Principale du collège, souhaite modifier l'ordre du jour.

Ordre du jour modifié :

- ✓ Approbation du compte rendu du C.A. du 02 juillet 2015
- ✓ Contrats CAE-CUI
- ✓ Contrats divers
- ✓ Voyages scolaires
- ✓ Dons FSE
- ✓ DBM
- ✓ Logements de fonction
- ✓ Questions diverses

L'ordre du jour ci-dessus est approuvé à l'unanimité :

- ❖ Pour : 17
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 0

I. Approbation du compte-rendu du C.A. du 02 juillet 2015

Les professeurs souhaitent faire apparaître leur remarque concernant les IMP. La dotation des IMP est insuffisante ce qui génère des difficultés de répartition.

Mme la Principale souligne que la dotation des IMP est insuffisante pour indemniser tous les professeurs investis dans des missions particulières.

Les membres du C.A. approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 02 juillet 2015 :

- ❖ Pour : 17
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 0

II. Contrats CAE-CUI

Mme la Principale demande aux membres du C.A. de se prononcer sur l'autorisation donnée au chef d'établissement de recruter du personnel sous le statut CAE-CUI pour l'année 2015-2016.

Mme P. BERNON précise que les personnes en CAE-CUI seront engagées pour un appui éducatif et pour l'amélioration au climat scolaire.

Mme S. DAVOINE souligne le problème de précarité de ces contrats.

Mme F. PREVOT précise qu'un contrat CAE-CUI a une durée de 2 ans. La durée est portée à 5 ans pour les travailleurs handicapés.

Les membres du C.A. autorisent le chef d'établissement à recruter du personnel en CAE-CUI :

- ❖ Pour : 11
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 6

III. Contrats divers

Mme la Principale souhaite renégocier les contrats téléphoniques et les contrats d'impression afin de réduire les coûts.

A la suite du RDV avec le technicien, aucune négociation positive n'est possible pour le contrat d'impression qui a une durée de 6 ans.

Par contre, pour le contrat téléphonique, la société Orange nous propose de modifier notre contrat en passant sur un contrat pro Pro sur 24 mois qui diminuerait les frais annuels comprenant :

- 4 lignes téléphoniques avec abonnement et appels illimités vers les fixes et les mobiles.
- 1 mobile pour les sorties scolaires avec appels vers les fixes et SMS illimités.
- 1 mobile de secours en cas de panne.

Mme P. BERNON précise que l'abonnement précédent représentait une facture de :

342.31 euros TTC + la consommation en hors forfait pour les appels vers les mobiles + 20 euros pour les téléphones mobiles.

Le nouvel abonnement serait de 283.36 euros TTC moins 20 euros pour la suppression des mobiles.

Un gain total de 78.95 euros mensuel, soit 947.40 euros annuel, est constaté.

De plus, les personnels joindront plus facilement les familles depuis tous les fixes de l'établissement.

Arrivée de Mme Pascale GOT à 18h30.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité la renégociation des contrats :

- ❖ Pour : 18
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 0

IV. Voyages scolaires

Après 2 années d'ouverture, le collège est enfin installé et des voyages scolaires peuvent être organisés.

Mme P. BERNON présente les projets pour 2015-2016.

- Pour les classes de 6^{ème} :
 - ✓ Le projet « Dune » a démarré pour toutes les classes de 6^{ème} et le bilan est positif. Par ailleurs, le collège remercie la mairie de Lacanau pour le prêt de vélos.
 - ✓ Le projet « Collège au cinéma » est présenté à toutes les classes de 6^{ème}.

➤ Pour les classes de 5^{ème} :

- ✓ Un projet « Saucats » est programmé pour toutes les classes de 5^{ème}, le 2 et 3 novembre 2015 (2 classes par jour). Il est en relation avec la géologie.
- ✓ Un projet « Architecture XXI » est organisé le 12 octobre 2015 avec la classe de 5^{ème} 1.
- ✓ Un projet « De Lacanau à la scène » est proposé à la classe de 5^{ème} 3 et à la classe de 5^{ème} 4.
- ✓ Un projet « Voix du sud » est donné à la classe de 5^{ème} 2.
- ✓ Un projet « Rame en 5^{ème} » est proposé à toutes les classes de 5^{ème}.

➤ Pour les classes de 4^{ème} :

M. J. Micheletti, professeur d'EPS, présente le projet « Ski » et le projet « Nature ».

- ✓ Le projet « Ski » concerne les classes de 4^{ème} 1 et de 4^{ème} 5.
Le séjour d'une semaine se déroulera à Barrège. Le départ aura lieu le dimanche 31 janvier 2016, en fin d'après midi, et le retour s'effectuera le vendredi 05 février 2016, dans la nuit.
Au programme : ski, snowboard, raquettes, randonnée, découverte de la montagne, création de blog, travail technologique avec l'étude des remontées mécaniques.
Les élèves seront évalués dans le cadre de l'EPS.
5 encadrants seront présents.
Le coût du séjour est de 316.00 euros par famille, actions déduites (participation du FSE de 830.00 euros et participation de l'établissement de 1581.00 euros). Une possibilité de règlement en plusieurs mensualités est demandée.
Mme F. PREVOT demande si une éventuelle aide du Fonds social est possible pour les familles en difficulté.
M. J. MICHELETTI précise qu'il est impossible d'amener toutes les classes car il n'y a pas d'hébergement assez grand pour accueillir tous les élèves en même temps. De plus, le coût serait trop élevé.

- ✓ Le projet « Nature » concerne les classes de 4^{ème}2, 4^{ème}3 et 4^{ème}4.
Le séjour se déroulera en Lozère du 19 juin 2016 au 24 juin 2016.
Au programme : canoë, spéléologie, escalade, VTT, randonnées, accrobranche, visite des Gorges du Tarn.
7 encadrants seront présents.
Le coût du séjour est de 317.00 euros par famille, actions déduites (participation du FSE de 1080.00 euros et de 420.00euros, participation de l'établissement de 1778.70 euros)

Certains parents demandent des précisions sur le financement du FSE. Un membre de l'association explique l'utilisation des sommes et précise qu'elle perçoit aussi des subventions de la mairie de Lacanau et des associations des parents d'élèves.

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible d'expliquer aux parents l'emploi des appels à cotisation.

Les membres du C.A. votent à l'unanimité le tarif famille et l'échelonnement du paiement en 3 ou 4 fois du séjour « Ski » :

- ❖ Pour : 18
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 0

Les membres du C.A. votent à l'unanimité le tarif famille et l'échelonnement du paiement en 5 fois du séjour « Nature » :

- ❖ Pour : 18
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 0

Départ de Mme P. MARZAT et de Mme S. LAVERGNE à 19h10.

- Pour les classes de 3^{ème} :
Mme V. GATINEAU présente le projet « Paris ».

Le séjour à Paris de 3 jours est proposé à la classe de 3^{ème}1 et se déroulera du 26 avril 2016 au 28 avril 2016.

Au programme : Musée des invalides, Tour Eiffel, Louvre, Théâtre, travail sur les stations métro, ...

3 encadrants seront présents.

Mme V. Gatineau demande à Mme P. GOT si une réservation pour assister à une séance à l'assemblée nationale est possible. Mme la Députée répond que l'ouverture des réservations s'effectuera au 1^{er} trimestre de l'année 2016. Toutefois, Mme P. GOT accepte de recevoir une demande par courriel dès à présent.

Mme V. GATINEAU précise qu'elle a choisi un séjour de 3 jours car elle bénéficie de tarif SNCF avantageux pour un voyage de 72h.

Elle informe également aux membres du C.A. qu'ils seront logés au Louvre.

Le coût du projet est de 6630.00 euros soit un montant de 186.00 euros par famille, actions déduites (participation du FSE à la billetterie de 495.00 euros et participation de l'établissement de 555.00 euros).

Les membres du C.A. votent à l'unanimité la participation financière demandée aux familles et l'échelonnement du paiement en 3 fois :

- ❖ Pour : 17
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 0

Une remarque est faite concernant les autres classes de 3^{ème}.

Mme P. BERNON explique que le projet « Echange franco-espagnol » est en voie d'aboutissement et impliquera les classes de 3^{ème}.

Le projet « Oradour/Glane », étant trop coûteux, ne sera pas mené à terme.

V. Dons FSE

Le FSE effectue un don pour les voyages scolaires :

- ✓ 830.00 euros pour le séjour « Ski »
- ✓ 1080.00 euros pour le séjour « Nature »
- ✓ 420.00 euros pour le séjour « Nature », représentant la participation pour les encadrants
- ✓ 495.00 pour le séjour « Paris »

Les membres du C.A. acceptent à l'unanimité le don du FSE :

- ❖ Pour : 17
- ❖ Contre : 0
- ❖ Abstention : 0

VI. DBM

Mme la Gestionnaire n'a rien à proposer.

VII. Logement de fonction

Mme P. BERNON rappelle l'attribution des logements de fonction :

- ✓ Logement N°1 : Gestionnaire
- ✓ Logement N°2 : Agent technique (M. F.GAL)
- ✓ Logement N°3 : Principale
- ✓ Logement N°4 : CPE

Les membres du C.A. votent à l'unanimité l'attribution des logements de fonction :

- ❖ Pour : 17
- ❖ Contre 0
- ❖ Abstention : 0

VIII. Questions diverses

Mme la Principale rappelle aux membres du C.A. que toutes les questions doivent parvenir au secrétariat 48h avant la réunion. Mme P. BERNON informe qu'elle se réserve le droit de ne pas apporter de réponse immédiate.

Mme K. ESPINOZA demande s'il est possible de résoudre le problème sonore dans les salles.

M. F. GAL annonce qu'une intervention est prévue le 14 octobre.

Mme K. ESPINOZA demande si l'achat de ticket de cantine est possible le jour même.

Mme C. GRUMBERG répond par l'affirmative.

M. T. BROUET souhaite que la commission des menus se réunisse en débout d'année scolaire au lieu de la fin d'année.

Mme C. GRUMBERG répond qu'elle peut en faire la demande au Collège d'Hourtin.

M. T. BROUET souhaite que les informations sur le prélèvement automatique soit plus explicite (documents à fournir, lieu de remise des documents, ...)

Mme K. ESPINOZA demande si le forfait demi-pension peut être assoupli, possibilité de proposer plusieurs forfaits.

Mme C. GRUMBERG annonce que le forfait 4 jours ne peut pas être modifié.

M. P. ALLAIS demande si le compte-rendu du C.A peut être mis sur le site du collège.

Mme P. BERNON se renseignera à la cellule juridique concernant l'accès possible à tous ou accès restreint.

Mme S. TRAN demande si les travaux des élèves peuvent être affichés sur le site du collège.

Mme S. DAVOINE souligne le problème d'accord à demander aux parents.

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance

D. BISCH

La Présidente de séance

P. BERNON

